



La Défense, le 29 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

POURQUOI TANT DE HAINE ?

Paris, Lyon, Marseille, Nantes, Rennes, Toulouse.... la liste est longue des villes soumises à l'arbitraire et la violence des bandes, hier 28 avril 2016, en marge des rassemblements de protestation contre la réforme du code du travail.

Les violences nombreuses et graves perpétrées par des groupes organisés de casseurs à l'encontre des manifestants et des policiers chargés de les protéger ne sauraient être minimisées, tout comme l'indéniable part de responsabilité des boute-feux de tout acabit qui, en dépit du bon sens et des faits, tentent d'accréditer la thèse selon laquelle les violences policières seraient la source de tous les maux.

Le syndicat des commissaires de la police nationale (SCPN - UNSA/FASMI) dénonce le discours irresponsable et caricatural de quelques agitateurs professionnels, complaisamment relayé par certains médias, qui fait des casseurs les victimes et des policiers chargés de protéger les manifestants des oppresseurs à combattre.

Nous rappelons que l'exercice d'une liberté publique ne saurait justifier la moindre atteinte à l'ordre républicain et à la sécurité de tous, la paix publique étant un bien précieux mais fragile.

Nous saluons le sang-froid et le courage des effectifs engagés dans la sécurisation des manifestations, dont la détermination et le professionnalisme ont permis – partout en France - de contenir la violence des casseurs par des interpellations nombreuses.

Nous adressons aux dizaines de policiers et gendarmes blessés dans leur chair nos souhaits sincères de prompt rétablissement. La preuve est faite une fois de plus, n'en déplaise aux caricaturistes de plateau télé, que c'est leur propre sang qui trop souvent tâche les écussons de CRS !

Chefs de police soucieux de prévenir tout débordement policier, nous n'en serons pas moins debout aux côtés des policiers de tout grade pour refuser la dictature de la violence de rue.

Nous assurons les paisibles citoyens, enfin, peut-être exaspérés par la multiplication des abus du droit de manifester et les désordres en résultant, de la détermination des membres de ce grand service public de la sécurité qu'est la police nationale à combattre, en tout temps et en tout lieu, l'arbitraire et la barbarie, avec parfois ce qu'il faut de contrainte pour que « force reste à la loi ».

CONTACTS :

Céline BERTHON : 06.09.68.80.89

celine.berthon@le-scpn.fr

Jean-Luc TALTAVULL : 06.47.07.16.80

jean-luc.taltavull@le-scpn.fr

Affilié à la Fédération Autonome des Syndicats du Ministère de l'Intérieur - UNSA